

UNE ÉQUIPE
ENGAGÉE!

ENSEMBLE
EN MOUVEMENT!

**PROGRAMME
GÉNÉRAL
PARTIE 2**



www.enmouvement.be



SURFEZ SUR **POUR.BE**

ENSEMBLE **EN MOUVEMENT!**



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Voici la suite de notre programme distribué la semaine dernière reprenant le reste des compétences communales. Dans le même ordre d'idée que pour la première partie, il s'agit de la traduction de notre réflexion menée en collaboration avec de nombreux Pont-à-Cellois rencontrés lors de diverses activités.

Dans cette seconde partie, nous vous présentons nos propositions concernant l'environnement et la propreté. Concrètement, nous souhaitons agir tant sur la sensibilisation et la prévention que sur la répression lorsque des incivilités sont constatées. Le respect de la biodiversité, l'embellissement de notre cadre de vie, la transition énergétique ainsi que le bien-être animal sont également au cœur de nos préoccupations.

Bien sûr les aspects liés à l'enseignement, à l'accueil de la petite enfance, aux activités extra-scolaires se retrouvent également en bonne place dans notre programme.

Vous retrouverez également nos propositions pour nos aînés, nos jeunes et notre volonté de créer de véritables liens au moyen d'activités intergénérationnelles.

Enfin, un large volet a été consacré à la mobilité, à l'agriculture ainsi qu'à la bonne utilisation de l'espace de notre belle commune.

Toujours à l'écoute de vos attentes, n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions et/ou remarques via les adresses suivantes : communales2018@6230.be et communales2018@6238.be.

Excellente lecture,

Philippe KNAEPEN,
Chef de file communal

**UNE ÉQUIPE
ENGAGÉE!**

PROGRAMME GÉNÉRAL

PARTIE 2

B. L'ENVIRONNEMENT ET LA PROPRETÉ

Ces dernières décennies, des politiques efficaces ont été mises en place dans le domaine de la gestion des déchets et de l'eau. Mais il reste beaucoup à faire quant à la protection de la biodiversité, la qualité de l'air et quant à la préservation d'un environnement particulier : l'espace public.

La protection de l'environnement est avant tout une affaire de responsabilité. Il est impossible de mener une politique environnementale efficace sans le soutien de tous les citoyens : notre axe majeur doit donc être la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

L'adoption de comportements responsables ne se

fait pas par la contrainte mais par l'adhésion volontaire à des projets qui nous permettent d'apprendre, de comprendre et d'agir. Elle peut également être encouragée par des incitants fiscaux (exonération partielle de taxes environnementales de personnes ou d'entreprises adoptant des comportements écologiquement vertueux dans leur quotidien). Un des défis majeurs reste l'action de proximité et la formation. Toutes ces stratégies ne pourront être efficaces que par la mobilisation de tous les acteurs de la société et de chaque individu.

La commune, pouvoir de

proximité, doit être non seulement un acteur de ce vaste chantier, par les actions qu'elle développe, mais également le catalyseur de toutes les initiatives et dynamiques particulières et locales en faveur de l'environnement.

1. UNE ÉCOLOGIE RESPONSABLE

Une politique environnementale ambitieuse est une condition nécessaire mais non suffisante à la qualité de vie. Il faut aussi que cette politique réponde aux souhaits de la population et s'élabore avec le soutien et la mobilisation des citoyens et qu'elle soit économiquement



JE SUIS POUR
ÊTRE POSITIF, ÇA CHANGE

soutenable.



Nos priorités :

- Renforcement de la collaboration entre l'échevinat en charge de l'environnement et les échevinats de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de la protection de la nature, de l'énergie et du développement rural ;
- Promouvoir un meilleur partage des voiries communales entre les différents usagers et développer un réseau communal de voies lentes permettant de relier les différents villages, centres, services tant publics que privés et favoriser la mobilité douce sécurisée ;
- Assurer une gestion à long terme des bois communaux.

2. LA PROPRETÉ ET LA QUALITÉ DE VIE

2.1 INFORMER ET SENSIBILISER

La sensibilisation et la responsabilisation citoyennes sont la clé de toute politique environne-

mentale. Ce n'est qu'avec la compréhension et l'adhésion à des objectifs partagés que celles-ci peuvent se révéler efficace.

Nos priorités :

- Donner l'exemple au sein des services communaux comme outil de sensibilisation de la population à l'environnement. Par exemple, en généralisant, au sein des bâtiments communaux, le tri des déchets de papier et de PMC, en isolant les bâtiments communaux pour réduire la consommation d'énergie, etc. ;
- Mener une politique de prévention (distribution de brochures, campagne de propreté par quartier, opération « nettoyage de printemps » ;
- Sensibiliser les élèves au respect de la nature et de la propreté par des campagnes d'information dans les écoles ; transformer ainsi, avec l'appui d'associations écologistes, une partie des jours blancs en « jours verts » ;
- Promouvoir la création de potagers dans les écoles ;
- Organiser des événements (festivals, expositions, conférences) autour du thème de l'écologie responsable ;
- Organiser, à l'attention de ceux qui le désirent, des actions citoyennes de propreté (ramassage

public de déchets tels que canettes, mégots, etc.) à des fins de conscientisation.

2.2 GÉRER ET OPTIMISER LES INFRASTRUCTURES

- Généraliser, de manière supracommunale et en partenariat avec le privé, la mise en place de « réceptacles pour huile usagée », c'est-à-dire des poubelles adéquates pour gérer le dépôt des huiles de friture usagées ;
- Placer des poubelles en nombre suffisant et aux endroits stratégiques (places, écoles, rues commerçantes, etc.) et les vider régulièrement ;
- Mettre en place un tri optimal des déchets avec une meilleure maîtrise des coûts de la gestion de ceux-ci pour les citoyens ;
- Développer un service de récolte des déchets adapté aux personnes à mobilité réduite (récolte des encombrants, aide aux personnes en situation de handicap via les Plans de Cohésion Sociale, par exemple, etc.) ;
- Constituer des équipes volantes d'intervention, en renfort ou en urgence, en fonction d'événements récurrents ou ponctuels ;
- Mettre en place des brigades d'intervention rapide pour éliminer les dépôts clandestins. A cet égard, la possibilité pour les citoyens d'alerter

les services compétents via les réseaux sociaux ou via une application communale facile d'utilisation doit être envisagée ;

public, de tags et graffitis, les autorités publiques doivent, après une période de sensibilisation, réprimer sévèrement tous les actes d'incivilité.

lité de vie et la sécurité des citoyens. A cet égard, le recours à des caméras mobiles de surveillance sera entrepris ;



- Mettre en réseau informatique les avaloirs et fossés communaux afin de les répertorier, d'inventorier les interventions nécessaires à leur entretien et de renforcer la fréquence des vidanges ;
- Créer des compostières publiques ;

2.3 RÉPRIMER SÉVÈREMENT LES INCIVILITÉS

- Lutter contre ces petites incivilités qui gâchent la vie quotidienne des citoyens. Qu'il s'agisse de dépôts clandestins, de déchets sauvages le long des routes, de déjections canines sur la voie publique, de tapage nocturne ou diurne, d'actes de vandalisme ou d'autres dégradations de l'espace

- Réduire préventivement le risque de survenance d'actes portant atteinte à l'environnement en encourageant, par exemple, la verdurisation des murs aveugles (via les permis d'urbanisme), notamment ceux en partie dévolus à la publicité, veiller à la propreté des bâtiments publics (car le déchet appelle le déchet ; inversement, quand un endroit est propre, on a tendance à le maintenir propre) ;
- Appliquer une tolérance zéro pour les incivilités, harmoniser un système de sanctions administratives performant et coordonner les différents pouvoirs publics et acteurs afin d'user de tous les moyens dont ils disposent pour améliorer la qua-

- Privilégier, dans les sanctions, les travaux d'intérêt général visant à réparer les dégâts, à nettoyer, à laver, à enlever les graffitis, à dépolluer, à cultiver, etc. et assortir ces derniers d'une formation de quelques heures sur le respect de l'environnement via des éco-conseillers ;
- Réprimer les affichages sauvages ou semi-sauvages ;
- Promouvoir la végétalisation urbaine là où c'est possible, notamment sur les toits.

2.4 EMBELLIR ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

- Promouvoir l'embellissement du cadre de vie local : fleurissement des espaces communaux, des bâtiments communaux et des voiries.
- Développer la gestion des espaces verts publics par l'éco-pâturage (moutons, chèvres, etc.) pour couper l'herbe, lutter contre les plantes invasives et afin de sensibiliser classes et enfants ;

2.5 PROTÉGER ET PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ

- Assurer la préservation et le redéploiement de la biodiversité (replantation de haies, alignements d'arbres et bosquets ou arbres isolés, etc.), par un plan communal dynamique de développement de la nature en concertation avec les acteurs concernés dont le monde agricole;
- Veiller à constituer ou renforcer, en concertation avec les riverains, un maillage écologique pour permettre l'habitat et la migration des petits animaux : sentiers pédestres ou cavaliers, coulées vertes, cours d'eau, Ravel, haies, corridors écologiques, arbres, écoducs, etc.;
- Poursuivre la convention des combles et clochers permettant d'aménager ces lieux pour les chauvesouris et rapaces et exploiter davantage le potentiel d'éco-diversité des cimetières;
- Favoriser la diversification agricole, notamment au travers de la promotion de l'agroforesterie, de cultures durables, du redéploiement de productions locales avec l'appui prononcé de la commune et de la province;
- Poursuivre la mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces verts;

- Mise en place d'un échevinat du bien-être animal afin d'articuler localement la politique régionale et mettre en place les initiatives nécessaires à la protection des animaux au niveau communal;
- Création d'une police du Bien-être animal en collaboration avec la zone de police;
- Instauration d'une prime communale afin de responsabiliser les futurs propriétaires d'animaux domestiques;
- Encourager la stérilisation des chats errants via des conventions avec les vétérinaires locaux ou associations locales de protection animale.

tissements économeurs d'énergie, sur les fournisseurs d'énergie et les tarifs les plus avantageux, etc.;

- Le responsable énergie réalisera un plan en matière d'économies d'énergie au niveau des bâtiments et logements communaux;
- Identifier au sein des pouvoirs locaux les investissements nécessaires en matière de performance énergétique des bâtiments pour développer un cercle vertueux entre économies d'énergie et réductions des charges communales;
- Soutenir activement l'investissement du particulier dans l'utilisation



3. LE DÉFI ÉNERGÉTIQUE

- Création d'un guichet communal de l'énergie qui centralise toutes les informations utiles sur l'utilisation efficace de l'énergie, sur les primes régionales et communales, sur les déductions fiscales pour les inves-

tionnelle de l'énergie, notamment dans le domaine de l'isolation, de la cogénération, du placement de chaudières plus performantes, de pompes à chaleur, etc.;

- Octroyer une prime à l'installation d'un système

de récupération de l'eau de pluie ou à la réhabilitation d'une ancienne citerne d'eau ;

- Favoriser le compostage individuel en maintenant la prime à l'achat d'un fût à compostage ;
- Privilégier, pour le charroi communal, l'achat de véhicules (bus, utilitaires, etc.) fonctionnant au gaz naturel ou à l'électricité ;
- Favoriser l'octroi d'une prime à l'isolation du toit en complément de la prime régionale.

5. ENSEIGNEMENT ET PETITE ENFANCE

A. L'ENSEIGNEMENT : UNE PRIORITÉ D'AVENIR

L'enseignement est l'un des socles fondamentaux de notre démocratie, sans lequel toute forme de développement, qu'il soit scientifique, économique, personnel ou culturel est impossible. Sans un enseignement de qualité, nul progrès n'est possible, nulle réforme ne peut être envisagée, expliquée, approuvée ni comprise.

L'enseignement doit rester une matière prioritaire pour les communes car les écoles communales sont un vecteur d'intégration sociale en participant à la vie collective de tout un quartier ou d'un village. Le rôle des enseignants,

des éducateurs, en collaboration avec les parents, est essentiel afin, dès le plus jeune âge, de repérer les difficultés d'apprentissage et d'utiliser les moyens de l'école pour y apporter la réponse adéquate. L'école doit redevenir cet escalier social permettant à chacun, peu importe son origine socio-culturelle de s'épanouir, de se dépasser et de créer sa place dans la société. Une école de qualité, exigeante, en est la meilleure garante.

La première mission de l'école porte sur l'apprentissage et la maîtrise de la langue de l'enseignement, à savoir le français, qui est la base d'une socialité heureuse et diversifiée, que renforcera bien entendu la connaissance de plusieurs langues. Cet apprentissage de la langue est un élément prioritaire des parcours d'intégration pour les nouveaux arrivants.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, l'enseignement est doté d'un budget annuel de plus de 7 milliards € faisant de notre enseignement l'un des mieux financés de l'OCDE et même du monde, au regard du PIB.

Malgré cela, les enquêtes PISA démontrent, publications après publications, les mauvais résultats des élèves francophones, classés sous la moyenne européenne en sciences, mathématiques et français. La raison principale de cette tendance est l'absence de maîtrise des fonda-

mentaux par de plus en plus d'élèves: lire, écrire et compter. Or, ce sont ces bases qui conditionnent toute la suite du parcours du jeune: cursus scolaire, d'abord, et vie professionnelle et sociale, ensuite.

Nos priorités :

- Nos écoles communales fondamentales mettront l'accent sur la maîtrise des fondamentaux comme : un excellent niveau de français et maîtriser ainsi sa langue maternelle; apprendre à tous les élèves à lire, à écrire et à compter; détecter plus rapidement les élèves présentant certains troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyscalculie, etc.) ou certaines caractéristiques (haut potentiel) et d'en avertir leurs parents ; l'intégration et l'utilisation des nouvelles technologies en classe et en complément du travail fait en classe en développant l'éducation aux médias et l'utilisation responsable des nouvelles technologies :
- Le développement de l'accueil extrascolaire, notamment par la mise en place de collaborations fortes ainsi que de synergies entre l'école et les bibliothèques, les musées et les académies de musique, les infrastructures et les clubs sportifs, les écoles de devoirs, etc. ;
- L'intégration, dans la mesure du possible, des enfants à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire avec les

moyens nécessaires pour reprendre à cet objectif ;

- Développer les activités parascolaires et extrascolaires des enfants (accueil temps libre) en renforçant l'attractivité et la qualité (centres de vacances et écoles de devoirs compris) ainsi qu'en garantissant une formation adéquate et l'assurance d'un projet pédagogique autour des activités organisées (sportives, culturelles, éducatives, etc.) ;
- Sécuriser et rendre accessibles les abords des écoles ;
- Garantir une alimentation de qualité, à prix étudié en portant une attention particulière aux circuits courts et/ou bio dans les cantines scolaires ;
- Soutenir les investissements dans le matériel informatique et numérique ;
- Encourager la création d'associations de parents, acteurs essentiels dans la vie associative de l'école là où elles ne sont pas encore présentes.

B. LA PETITE ENFANCE

- Améliorer l'accueil de la petite enfance en augmentant le nombre de places y compris pour des enfants porteurs d'un handicap, en soutenant la diversification des milieux

d'accueil de type collectif ou familial de manière à mieux répondre aux besoins de chacun ;

- Organiser et encadrer des services de baby-sitting dans la commune ;
- Promouvoir l'accueil non-subventionné par le biais de primes ciblées et faire preuve de plus de souplesse tout en préservant les critères de qualité élevés de l'ONE ;
- Faciliter la création de milieux d'accueil en mettant à disposition (moyennant une éventuelle location ou frais de restauration) des locaux inoccupés dans des écoles ou autres bâtiments publics, voire dans des maisons pour aînés afin de renforcer le lien intergénérationnel ;
- Augmenter la capacité d'accueil de la nouvelle crèche de Viesville.

doit d'être accompagnée par les pouvoirs publics sur le chemin d'un « vivre ensemble » respectueux de tous et de chacun. Ce « vivre ensemble » n'est possible que s'il parvient à rassembler les citoyens autour de valeurs communes respectées par tous. De par sa proximité avec les citoyens, la commune est le lieu essentiel pour créer les conditions de vie indispensables à une meilleure entente entre tous les habitants.

Nos priorités :

- Promouvoir la neutralité de l'Etat et l'impartialité de son action au sein des pouvoirs publics et de l'administration et promouvoir le socle commun des valeurs fondamentales de nos démocraties ;
- Moderniser et rationaliser le fonctionnement des fabriques d'églises,



6. VIVRE ENSEMBLE

Si la diversité culturelle constitue avant tout une chance pour tous, elle se

notamment en encourageant la fusion volontaire de celles-ci et la mise en place de plans pluriannuels des travaux à réaliser ;

- Aider à la mise en place de parcours d'intégration, de cours d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue afin de faciliter l'intégration et l'émancipation des primo-arrivants ;
- Créer une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.

A. LES SENIORS : UNE COMMUNE POUR TOUS LES ÂGES

- Le MR se montre particulièrement vigilant au maintien de la qualité de vie de nos seniors. Leurs droits doivent être basés sur des principes clairs comme l'indépendance, la dignité et l'épanouissement personnel.
- Il faut davantage permettre aux seniors qui le peuvent de pouvoir résider le plus longtemps possible dans leur logement, de favoriser leur autonomie et de développer le lien intergénérationnel. Les seniors font partie intégrante de notre société et de la vie quotidienne de notre commune dans toutes ses dimensions.

Nos priorités :

- Encourager et développer les liens sociaux que ce soit par le travail ou le bénévolat pour ceux et celles qui le souhaitent ;
- Veiller au bien-être physique et mental des per-

sonnes dépendantes en leur facilitant l'accès aux soins et leur maintien à domicile pour ceux qui le peuvent et le souhaitent (aides familiales, repas à domicile, etc.) ;

- Soutenir les associations qui accompagnent les seniors que ce soit chez eux ou dans les homes par divers moyens (activités culturelles, aide dans les achats, lecture, etc.) ;
- Favoriser toutes les formes d'activités intergénérationnelles : logement, culture, éducation ;
- Promouvoir l'événement « journée des seniors » afin de leur présenter les activités et initiatives mises à leur disposition au quotidien, les associations locales et les commerçants ;
- Mettre les différentes maisons de village de l'entité à disposition des aînés.

B. LES JEUNES

Les organisations de jeunesse, les clubs sportifs, tout comme le Club des Jeunes de Pont-à-Celles, ont un rôle primordial à jouer dans le développement du jeune, que ce soit au niveau de l'épanouissement personnel, du travail pédagogique qu'elles effectuent ou de la formation des jeunes en vue de les accompagner pour devenir des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.

Financièrement, les pouvoirs publics (commune, Région, Communauté) doivent poursuivre le soutien aux activités des organisations de jeunesse dans une logique de solidarité qui tient compte des réalités de toutes les associations ainsi que de leur volume d'activités. Le jeune doit se retrouver au centre de cette politique en le responsabilisant et en lui faisant jouer un rôle d'acteur de première ligne. La jeunesse doit devenir le moteur des politiques qui la concerne.



Nos priorités :

- Soutenir la rénovation et la sécurisation des infrastructures utilisées par les organisations de jeunesse sur la commune ;
- Mettre à disposition de la jeunesse (organisée ou non) des infrastructures, notamment des locaux ;
- Favoriser les partenariats entre les bâtiments publics et le monde de la culture et les organisations de jeunesse afin de mettre à disposition des locaux, en période de vacances scolaires ou pendant les week-ends ;
- Encourager les jeunes à entamer un service

citoyen sur base volontaire pour les jeunes entre 18 et 25 ans via des projets d'utilité collective (exemples : dans des secteurs de l'aide aux personnes, de l'environnement, de l'éducation (écoles de devoirs, animations d'enfants...) ou de l'accès à la culture) ;

- Favoriser des projets intergénérationnels créateurs d'échanges entre les jeunes et les seniors.

C. LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le handicap peut recouvrir de nombreuses situations. Nous devons en être conscients et il est de notre devoir d'inclure les personnes en situation de handicap dans la vie quotidienne de la commune. Tout doit être mis en œuvre afin de rendre les services communaux et les voiries acces-

en situation de handicap doit être pensée de manière transversale et globale à chaque étape de l'élaboration d'une politique publique communale. Tout doit être mis en œuvre pour lutter contre le sentiment d'exclusion et d'isolement qui peut survenir chez la personne en situation de handicap.

Nos priorités :

- Veiller au respect des parkings réservés aux personnes en situation de handicap ;
- Poursuivre l'aménagement des bâtiments publics, des voiries et des trottoirs et faciliter l'accès aux transports en commun de façon à les rendre accessibles aux personnes en situation de handicap ;
- Tenir compte des « usagers les plus fragiles » (personnes en situation de handicap ou atteintes d'un déficit sensoriel, per-

- Soutenir l'accueil de jour et les associations qui viennent en aide aux personnes en situation de handicap et à leur famille ;
- Veiller à l'application des normes sur le recrutement de personnes en situation de handicap dans les services communaux et veiller à l'application des normes en vigueur concernant l'emploi dans les services publics ;
- Veiller à externaliser certaines tâches de la commune par des entreprises employant des personnes en situation de handicap (par exemple : les entreprises de travail adapté) ;
- Promouvoir le handisport et en faciliter l'accès.

D. L'IMMIGRATION / L'ÉTAT CIVIL

On oublie trop souvent l'importance et la responsabilité du rôle de l'Officier de l'Etat civil en matière migratoire au niveau de la commune. Depuis de nombreuses années, le MR est à la pointe des dossiers liés à ce que nous appelons plus communément les mariages blancs ou gris mais aussi les reconnaissances frauduleuses de paternité et les mariages forcés. L'objectif n'est évidemment pas de remettre en cause le droit des individus à se marier ou à cohabiter mais d'organiser plus efficacement les contrôles afin de



sibles à tous.

sonnes âgées, etc.) dans les politiques de mobilité ;

L'inclusion des personnes



lutter contre les abus et les détournements permettant d'obtenir des avantages liés au séjour.

Nos priorités :

- Sensibilisation des mandataires locaux à ces différentes problématiques et aux mariages conclus à l'étranger ;
- Favoriser la mise en place d'une cellule de lutte contre les unions de complaisance et les fraudes au séjour au niveau de la zone de police.

E. LE SPORT

L'activité physique sous toutes ses formes, en effet, est un vecteur de santé et de bien-être. De nombreuses études scientifiques ont prouvé qu'une bonne condition et une activité physique régulière ont une influence bénéfique contre les maladies cardio-vasculaires et favorisent une bonne santé mentale.

Ce rapport entre sport et santé est primordial. Pourtant, notre société semble être entrée dans une forme d'ère de moindre activité physique caractérisée par l'augmentation du taux d'obésité, la diminution de la

pratique du sport, la routine de la « malbouffe » ou encore un manque d'exercice physique dû au travail (surmenage, pression quotidienne, horaires compliqués, mobilité difficile, etc.)

Le sport est également un vecteur d'apprentissage, d'éducation de valeurs comme le fair-play et le respect de l'adversaire, d'échange multiculturel et de mixité sociale.



Nos priorités :

- Création d'un Guichet unique du Sport afin d'augmenter et de faciliter l'accès au sport en améliorant l'information

concernant le sport et les clubs dans la commune auprès de la population ;

- Organisation d'une journée annuelle du sport avec de nombreuses initiations à différentes activités sportives et ludiques en collaboration avec les écoles communales ;
- Renforcement de l'éclairage, du balisage, de l'entretien des sites pouvant accueillir la pratique de la marche, du jogging, de vélo, etc. dans un souci de sécurité et de praticabilité ;
- Promotion du sport dans les écoles communales notamment via la participation de nos écoles à des compétitions intra et interscolaires ou par l'organisation de journées sportives ;
- Création d'un hall omnisports supplémentaire ;



- Promouvoir la marche et le vélo comme moyens de transport pour se rendre à l'école ;
- Soutien aux espoirs et aux

sportifs de haut niveau en mettant par exemple certaines infrastructures communales à disposition ;

F. LA SANTÉ

Si la grande majorité des politiques menées en matière de santé publique relèvent des niveaux de pouvoirs supérieurs, force est de constater que les communes jouent également un rôle majeur, notamment, en matière d'information, de prévention et de promotion de la santé.

Nos priorités :

- Promotion d'une alimentation saine et locale dans nos cantines scolaires ;
- Promotion des actions de santé publique dans le cadre des Plans de Cohésion Sociale ;
- Intégration dans les compétences d'un échevin de la coordination d'un service santé ;
- Poursuite de l'installation de défibrillateurs et la formation du personnel à l'utilisation de ceux-ci ;
- Organisation de formations aux gestes de premiers secours.

G. LA CULTURE

La culture est un facteur essentiel d'épanouissement et de socialisation. Elle renforce la participation des

citoyens à la société, la qualité de la vie associative, la prévention des problèmes sociaux et de l'exclusion. La culture revêt bien entendu un aspect de divertissement, de plaisir, d'épanouissement personnel mais elle est aussi facteur de citoyenneté.



Nos priorités :

- Consacrer, pour chaque enfant, une somme d'argent dans le budget communal, pour octroyer un budget spécifique alloué à la culture au sein des écoles ;
- Faire venir l'école à la culture en invitant les classes à découvrir les lieux et les opérateurs culturels locaux, dont notamment les théâtres, opéras et centres culturels en veillant à trouver des solutions quant au transport des enfants et le coût de celui-ci ;
- Développer des synergies entre l'école et les bibliothèques en y développant le prêt de livres en plusieurs exemplaires et, surtout, en favorisant la co-construction de projets entre enseignants et

bibliothèques ;

- Mettre en place des activités intergénérationnelles qui font se rencontrer les enfants et les seniors ;
- Poursuivre la pratique citoyenne et gratuite des «

boîtes à livres » en divers endroits couverts de la commune ;

- Organiser de façon récurrente une « Fête des Artistes » permettant à des artistes locaux, toutes disciplines confondues, de montrer leurs créations sur les places publiques ;
- Veiller au bon usage des budgets et lutter contre ce phénomène qui, au sein du Centre culturel, conduit à privilégier de manière disproportionnée les coûts du personnel au détriment des budgets de programmation qui, souvent, se réduisent à une portion réduite ;
- Valoriser le patrimoine et le folklore pour en faire des éléments centraux de l'attractivité touristique d'une commune.

7. L'UTILISATION HARMONIEUSE DE L'ESPACE

A. LA MOBILITÉ



Face aux défis actuels, une politique de mobilité classique montre aujourd'hui ses limites. En effet, le trafic en heures de pointe devient tous les jours plus dense ; les places de parking sont souvent saturées. Quant à nos besoins de mobilité, ceux-ci augmentent profondément. Selon le rapport prévisionnel du Bureau fédéral du plan, la croissance totale des trajets « domicile-travail » sera, sur la période 2012-2030, de 10,2%, celle des trajets « domicile-école » de 17,4% et celle des trajets motivés par d'autres raisons (liées aux loisirs) de 11,1%.

Ce que le Mouvement Réformateur propose, ce n'est pas de vouloir changer l'emploi du temps ou les priorités des citoyens mais de les inciter à se déplacer de façon plus efficace, plus fluide, plus confortable et de façon intermodale tout en maintenant une sécurité maximum. C'est dans cette direction qu'il

faut aller si l'on veut changer le modèle classique de la mobilité qui est aujourd'hui dépassé par les faits.

Nos priorités :

- Favoriser l'accès aux transports en commun notamment en développant les rapports entre la commune et les sociétés régionales de transport ;
- Promouvoir un meilleur partage des voiries communales entre les différents usagers et développer un réseau communal de voies lentes permettant de relier les différents villages, centres, services tant publics que privés et favoriser ainsi la mobilité douce sécurisée ;



- Développer des signalétiques spécifiques et développer, en supracommunalité, des parcours pédestres qui permettent l'accès et la découverte des communes avoisinantes en créant un maillage qui s'articule autour du réseau Ravel et qui le

complète ;

- Encourager la marche à pied pour se rendre à l'école ;
- Encadrer et sécuriser le cheminement des enfants vers les écoles ;



- Développer l'utilisation d'éclairages publics intelligents qui s'adaptent aux utilisateurs ;
- Réaliser un audit général des infrastructures cyclables existantes et améliorer la cyclabilité des voiries ;
- Aménager des maillages de pistes cyclables dans le cadre d'investissements pluriannuels ;



- Abaisser les trottoirs aux passages piétons et adapter le revêtement des trottoirs ;
- Intervention de la commune dans le coût des abonnements de transports en commun pour les élèves et les étudiants.

humain, etc.) et le besoin de préservation de l'environnement (biodiversité, paysages, ruralité, etc.).

Actuellement, la politique régionale de l'aménagement du territoire consacre deux acteurs essentiels en la matière : d'une part, la région et d'autre part, les communes. La commune est



B. LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le développement territorial est au cœur des enjeux de développement durable et des défis environnementaux. Cette politique transversale règle le subtil équilibre entre le besoin de développement (économique,

donc au centre du jeu en matière de choix de territoire car elle est la mieux placée pour décider de l'affectation d'une zone ou d'un bien.

Nos priorités :

- Le développement d'une vision à moyen et long

terme visant à utiliser de manière cohérente les potentialités d'urbanisation du territoire dans un souci de développement durable MAIS sans conduire à davantage de complexités administratives ;

- La numérisation des procédures et de la traçabilité informatisée ainsi que la réactualisation des outils existants ;
- Assurer le respect scrupuleux et systématique des délais inscrits dans les dispositions légales pour la procédure administrative à suivre en matière de permis en mettant en œuvre tous moyens financiers, humains et techniques nécessaires ;
- Maintenir les spécificités et le caractère semi-rural de notre commune ;
- Donner la priorité à la réhabilitation du Grand hall sur le site de L'Arse-nal ;
- Redynamiser certaines friches et chancres laissés à l'abandon, notamment via la mise en place de PPP (Partenariats Public Privé) ;
- Porter une attention toute particulière à la problématique du logement, de son accessibilité et de sa qualité.



C. L'AGRICULTURE

En matière d'environnement et de développement rural, l'agriculture tient une place essentielle au cœur de nos villages. En Wallonie, nous disposons d'une agriculture moderne et de qualité. Mais qui est depuis plusieurs années en proie à de grandes difficultés.

De plus, le monde agricole souffre d'un manque de communication qui peut être source d'une image négative et d'incompréhension entre agriculteurs et ruraux/néo-ruraux. La pression du foncier rend l'accès à la terre peu aisé pour les agriculteurs. Il y a une nécessité, dans le chef de la commune, de travailler à la préservation des terres agricoles.

Nos priorités :

- Retisser un lien de confiance, une mise en valeur et une restauration de l'image des activités agricoles ;
- Développement d'une commission agriculture afin d'apporter un soutien technique et administratif de proximité aux exploitants agricoles qui le souhaitent ;
- Assurer un entretien régulier des voiries nécessaires aux charrois agricoles et y intégrer de manière plus efficace leur utilisation par les usagers dits « à mobilité douce ».

Toutes les informations et actualités sur notre site www.enmouvement.be ou par mail communales2018@6230.be ou communales2018@6238.be

VOS CANDIDATS À LA PROVINCE



**ANDRÉ
LEMMENS**

Les Bons Villers
66 ans
Échevin et
Conseiller provincial

1



**AURORE
GOOSSENS**

Courcelles
24 ans
Assistante sociale

2



**GEORGES
VENTURINI**

Fontaine l'Évêque
59 ans
Directeur d'un
centre culturel

3



**NATHALIE
GHERARDINI**

Montigny-le-Tilleul
47 ans
Échevine

4

VOS CANDIDATS

À LA COMMUNE



1

PHILIPPE KNAEPEN

Buzet
51 ans
2 enfants

Ci-dessous, l'ensemble de vos candidates et candidats aux élections communales d'octobre. Femmes et hommes de progrès, ils auront à cœur de défendre vos intérêts au sein des différentes instances communales. Avec 12 femmes et 13 hommes issus de tous les villages, 8 jeunes de moins de 35 ans et 10 mandataires sortants, notre liste se veut le reflet de l'ensemble des citoyens de notre belle commune.



2

INGRID KAIRET-COLIGNON

Viesville
45 ans
Mariée
2 enfants
Agricultrice

Depuis toujours, participer à la vie de ma commune et de ses villages me tient particulièrement à cœur ! En tant que citoyenne bien sûr, mais aussi en tant que maman, en tant qu'agricultrice, en tant que commerçante... Depuis 2012, grâce à vous et à votre confiance, j'essaie de défendre les intérêts de Pont-à-Celles et des Pont-à-Cellois en tant qu'échevine. Cette année, j'espère pouvoir poursuivre le travail mené jusqu'ici à la commune et sur le terrain tout en respectant les valeurs qui me sont chères : le respect, le travail et l'échange. Par ma présence, mon écoute et ma sensibilité, je m'engage à nouveau à rester toujours positive et à me donner les moyens de trouver des solutions concrètes à vos besoins et à ceux de nos villages ! Pour un mieux-vivre ensemble et une ruralité conviviale et réfléchie !



3

THOMAS BEECKAERT

Liberchies
27 ans
Célibataire
Cuisinier
Professeur de tennis

Résidant depuis ma naissance dans la magnifique bourgade Liberchoise, je me présente pour la première fois ! Cuisinier de profession et professeur de tennis, la jeunesse, le sport et le bien-être des habitants de ma commune sont, pour moi, des priorités... Le projet de rénovation du centre sportif de Luttre me tient particulièrement à cœur ! Pour ces raisons et bien d'autres encore, je souhaite ardemment devenir un acteur proactif de notre belle commune de Pont-à-Celles !



4

SYLVIANE DEPASSE

Luttre
58 ans
Mariée
2 enfants
Conseillère HR Rail

Conseillère communale depuis 2001, tout en gardant à l'esprit une juste utilisation des deniers publics, j'ai, en fonction de mes centres d'intérêt, porté mon attention sur les domaines suivants :

La sécurité : membre du conseil de police, je suis attentive, en fonction des moyens financiers de la zone, à maintenir un niveau de sécurité compatible avec les attentes légitimes de nos concitoyens, notamment : au niveau de la proximité et du service d'intervention. Le maintien du caractère rural des différents villages de notre entité : membre de la CCATM et de l'ADèl (dont j'ai assumé la présidence), je suis attentive au développement harmonieux et durable de nos villages, tant au travers des projets individuels qu'économiques ou collectifs. Un centre culturel à Pont-à-Celles, aboutissement d'un beau projet : le centre culturel de Pont-à-Celles, c'est bien plus qu'une offre culturelle sur notre territoire, c'est aussi un vecteur d'intégration, et de lutte contre les discriminations, ainsi qu'un soutien aux opérateurs culturels du territoire.



5

PHILIPPE GOOR

Buzet
47 ans
3 enfants
Informaticien

La commune c'est la proximité, la vie de tous les jours... Je travaille depuis 20 ans à Bruxelles dans l'informatique, notamment dans le domaine de la transformation digitale et des logiciels de gestion. Il y a un temps pour tout et le temps est venu de me mettre au service de ma commune. Candidat d'ouverture, les élections communales de 2018 seront pour moi l'occasion de vous représenter au sein du conseil communal et de proposer mon expérience pour que Pont-à-Celles soit encore mieux gérée demain. Mes priorités iront vers l'amélioration des structures de communication (trottoirs, routes et pistes cyclables), le développement socio-économique et culturel de la commune et la meilleure intégration des habitants et des villages. Déjà merci pour votre confiance.



BRIGITTE COPPÉE

Obaix-Rosseignies
53 ans
2 enfants
Pharmacienne

6

Maman de 2 enfants prêts à voler de leurs propres ailes, résidente depuis plus de 25ans dans notre belle commune, j'ai décidé de consacrer à nouveau du temps à la gestion de notre entité, comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire depuis 2000 en tant que conseillère communale. Pharmacienne de formation, j'ai toujours privilégié l'aspect humain tant dans mon travail qu'en politique. Baignée depuis mon enfance dans la politique ; mon père ayant été bourgmestre de Vergnies pendant 16 ans, j'ai toujours apprécié l'enthousiasme et la détermination de notre équipe... Je suis particulièrement attentive au bien-être de nos aînés, à la sécurité et à la santé de tout un chacun.



JOËL PAQUET

Viesville
57 ans
1 enfant
Marié
Pharmacien

7

Sécurité - propreté, propreté - sécurité

2 mots, 2 notions liées, qui ont toujours été au centre de mes préoccupations, tant professionnelles que privées. Devenu conseiller communal en 2006, je prête depuis une attention toute particulière aux dispositifs qui permettent de lutter contre les incivilités et d'accroître le sentiment de sécurité au sein de nos villages. Notamment via un éclairage public optimum et performant, des caméras de surveillance positionnées aux endroits stratégiques, une tolérance zéro contre tous les dépôts sauvages et incivilités en tout genre : autant de moyens qui doivent être conjugués au travail acharné et coordonné des agents de police et des agents sanctionneurs que je tiens ici à saluer. Je porte aussi un grand intérêt à la défense d'un enseignement de proximité et de qualité. Des enseignants motivés, des implantations scolaires nouvelles et régulièrement renouvelées sont autant de leviers que le pouvoir communal peut mettre en place pour donner à nos enfants le cadre et les valeurs essentielles à un bien vivre dans notre société.



MARTINE CAUCHIE-HANOTIAU

Luttre
60 ans
Mariée
3 enfants
4 petits-enfants
Documentaliste médicale

8

Des associations de parents de Luttre à l'école de musique de Pont-à-Celles en passant par l'ADSC (activités d'expression corporelle, artistique et sportive pour tout âge) ou, plus récemment, par la présidence de l'ALE, j'ai toujours eu à cœur de m'investir dans ma commune ! Conseillère communale depuis 2012, ma priorité n°1 était et reste l'amélioration du quotidien des Pont-à-Cellois par la rencontre des citoyens sur le terrain ! Convaincue par les idées libérales, je suis devenue présidente de la section MR de notre entité, en 2015. Mes priorités pour vous ? La sécurité, la propreté, l'emploi et les formations, mais aussi l'intégration intergénérationnelle et la redynamisation du commerce local ! Mon objectif ? Poursuivre le travail de ces 6 dernières années en m'investissant chaque jour à vos côtés pour que chacun puisse s'épanouir dans notre belle entité qui nous offre toutes les facilités du quotidien dans un cadre si verdoyant. Pont-à-Celles doit devenir synonyme de BIEN-ÊTRE.



PASCAL MEERTS

Obaix-Rosseignies
55 ans ; 3 enfants
Marié à Carine Scorey
Cheminot
Chauffeur de taxi

9

Depuis toujours, je prends plaisir à m'investir au quotidien dans la vie de notre commune ! Administrateur pour la société de logement public 'Les jardins de Wallonie' de 2006 à 2012 et conseiller communal depuis 2012, défendre l'intérêt des citoyens de nos villages est ma priorité. Je souhaite rester à votre écoute pour vous aider au mieux à mon échelle et selon mes moyens ! Par mon métier, la mobilité et les accès pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que la sécurité, sont deux matières qui m'intéressent particulièrement. Mon épouse, Carine Scorey, étant accueillante à l'école de Rosseignies, l'enfance et la jeunesse sont deux autres de mes priorités. Des axes essentiels pour une commune sûre et dynamique !



CÉCILE ROUSSEAU

Thiméon; Mariée
7 enfants
8 petits-enfants
Indépendante dans
le commerce de proximité

10

Mon souhait comme candidate d'ouverture est de servir au mieux ma commune et mes concitoyens. Originaire de Viesville, village dans lequel j'ai encore beaucoup d'attaches, je vis et travaille à Thiméon où j'ai développé mon commerce. Il me semble essentiel de redynamiser le village par des activités populaires. Mes défis pour VOUS seront de garantir notre sécurité, notamment par l'installation de caméras de surveillance, de favoriser une véritable police de proximité, de veiller à une politique de logements accessibles à tous et de favoriser les petits commerces. En résumé, je souhaite être à votre écoute afin que nous puissions ensemble construire notre entité.



**PIERRE
LAVENDY**

Pont-à-Celles
49 ans
Célibataire
Conseiller en
environnement

11

Pont-à-Cellois depuis 49 ans, je m'investis depuis de nombreuses années dans différentes associations de notre commune. Ma formation de biologiste ainsi que mon métier de conseiller en environnement pour une ville du Brabant wallon m'apportent une vision assez complète sur les matières liées au développement territorial et à l'environnement. Passionné de sport, je suis président-entraîneur du club de Volley de Luttre. Depuis août 2017, j'occupe un siège au conseil de l'action sociale et m'emploie à apporter des réponses humaines et efficaces à chaque demande.



**ALINE
BAUTHIER**

Pont-à-Celles
41 ans
Enseignante à
l'Athénée de
Pont-à-Celles

12

Originaire de Pont-à-Celles, j'habite la commune depuis toujours. Enseignante à l'Athénée de Pont-à-Celles, je suis particulièrement attentive aux questions en lien avec les jeunes, l'enseignement et la propreté.

Ces 6 années passées en tant que conseillère communale ont été très enrichissantes pour moi et m'ont permis de découvrir le fonctionnement de la commune de l'intérieur. J'ai également eu l'occasion de mieux appréhender les contraintes liées au fonctionnement et à la gestion «en bon père de famille» d'une telle infrastructure. En effet, les contraintes budgétaires, administratives et juridiques doivent toujours être en filigrane des actions à mener pour l'épanouissement de tous.



**KEVIN
PEETERS**

Viesville
24 ans
Serveur Horeca
Célibataire sans enfant

13

Très investi dans ma commune, et plus encore dans mon village de Viesville, mon engagement ne date pas d'hier puisque c'est déjà la deuxième fois que je me présente aux élections communales. La sécurité étant la première des libertés, la garantir est ma priorité ! La mobilité douce, notamment par l'aménagement et l'entretien des pistes cyclables, est également l'une de mes préoccupations. Mobilité et sécurité vont de pair pour une commune où il fait bon vivre ! Passionné d'équitation et de sport en général, j'aimerais également travailler à une redynamisation des activités sportives proposées et à l'aménagement de nouvelles infrastructures. J'espère pouvoir compter sur votre soutien pour concrétiser mes idées pour Pont-à-Celles !



**NOÉMIE
BOURQUIN**

Pont-à-Celles
34 ans
Mariée
2 enfants
Régente en mathématiques

14

Originaire de Gouy-lez-Piéton, j'habite Pont-à-Celles depuis une dizaine d'années avec mon mari et mes 2 petites filles. Déjà impliquée dans la vie associative de la commune, notamment au sein du Patro de Viesville, j'ai rejoint la liste MR en 2012 et je suis devenue depuis lors Conseillère de l'action sociale. Cette nouvelle fonction m'a permis de mieux appréhender les nombreuses difficultés auxquelles nos concitoyens sont confrontés au quotidien. Ma triple casquette de «maman-enseignante-conseillère CPAS » me pousse à me concentrer sur l'accueil et l'épanouissement de nos enfants et adolescents mais aussi sur l'intégration des personnes en difficulté ou isolées.



**NICOLAS
DELCHAMBRE**

Luttre
21 ans
En couple
Étudiant instituteur
primaire

15

Actuellement étudiant en deuxième année à la haute école de Gosselies en vue de devenir instituteur primaire, les problématiques liées à l'enfance et à l'enseignement me tiennent particulièrement à cœur.

Passionné de sport depuis toujours, je pratique d'ailleurs le judo depuis maintenant 16 ans dans le club de Viesville. Par ailleurs, je m'intéresse également à tout ce qui concerne la culture et je suis un grand amateur de nature et de tout ce qui s'y rapporte.

Pour notre entité, je souhaiterais que toute la population puisse être écoutée, mais surtout entendue et soutenue afin qu'un climat d'entraide et de convivialité règne sur Pont-à-Celles.



16

SVETLANA SLOVIANTCHYK

Pont-à-Celles
48 ans; Mariée
1 enfant
Gestionnaire de marchés
dans le secteur de l'acier

Cela fait 21 ans que j'habite dans la commune avec Frank, mon époux, et mon fils de 19 ans. Biélorusse d'origine, j'ai fait mes études à l'université de Minsk comme professeur d'anglais. Actuellement, je suis en charge du marché Inox pour Industeel (groupe Arcelor Mittal) à Marchienne-au-Pont. J'y gère les équipes techniques et de vente. Attristée par l'indifférence grandissante de notre société, je souhaite m'impliquer dans la vie de ma commune et essayer de faire une différence à mon échelle. Créative et à l'écoute, je suis heureuse de faire partie d'une équipe MR motivée et dynamique avec une véritable proposition pour Pont-à-Celles et une vision à long terme pragmatique et ambitieuse !



17

ÉRIC TREFOIS

Thiméon; 59 ans
En couple; 1 enfant
et 2 petits-enfants;
Responsable logistique dans
une société de voirie et
espaces verts

Voilà déjà 35 ans que je vis à Pont-à-Celles ! Par ma participation aux élections, j'espère pouvoir mettre mon expérience de vie et de ville au service des citoyens de la commune et de mon village ! Transmettre mon expérience aux générations plus jeunes est, pour moi, une priorité ! Au-delà de ça, j'espère améliorer la vie communale par des actions concrètes ! L'amélioration des voiries, des solutions d'égouttage, la création de nouveaux espaces de sports et de loisirs... Du vrai et du concret !



18

CANDY FIERENS

Luttre; 45 ans
3 enfants
Enseignante en
sciences économiques

Citoyenne et maman de 45 ans, j'ai trois merveilleux enfants : Kelly 25 ans, Dorian 19 ans et Vanina 11 ans. Ancienne déléguée médicale, le changement ne me fait pas peur puisque j'ai entrepris un CAP (Certificat d'Aptitude Pédagogique) pour devenir professeur en école technique et/ou professionnelle en sciences économiques et en vente.

Je suis une femme d'action, à l'écoute et ayant le sens de la communication. C'est pour ces raisons que je me présente sur la liste du Mouvement Réformateur : j'aimerais devenir votre porte-parole et vous représenter au mieux.

Ensemble, faire de Notre Commune, une commune où il fait bon vivre. Au plaisir de vous rencontrer.



19

DAVID DUTRIEUX

Pont-à-Celles
44 ans
Marié
1 enfant
Employé

Il y a 8 ans, mon épouse, ma fille et moi, avons choisi d'emménager à Pont-à-Celles. Malgré une vie déjà bien remplie, j'ai décidé de me présenter comme candidat à l'occasion des élections communales sur la liste du Mouvement Réformateur afin de participer de manière plus active au développement de notre commune !

À l'écoute et ouvert d'esprit, je suis très conscient de l'insécurité des routes de notre entité et de leurs abords, due notamment au manque d'aménagements et de liaisons lentes... Résoudre ces problèmes permettrait une plus grande convivialité pour tous les usagers (piétons, cyclistes, motos, voitures...). La sécurité et la mobilité sont donc au cœur de mes préoccupations.



20

HÉLÈNE URBAIN - MACALUSO

Thiméon
33 ans
Mariée; 2 enfants
Architecte d'intérieur

J'ai décidé de me lancer dans l'aventure des élections communales car elle est pour moi synonyme de politique de proximité, de confiance et de participation active pour le citoyen.

Déjà sensibilisée par l'importance de l'humain par mes études, je me suis par après formée comme conseillère en prévention pour mieux comprendre les 7 domaines du bien-être et redonner toute son importance aux personnes.

Maman de deux jeunes enfants, mon envie est avant tout de faire de nos villages un lieu où ils pourront s'épanouir, se construire et grandir en toute sécurité. Il me semble également essentiel de redynamiser nos lieux de vie par des animations, des rencontres et des échanges intergénérationnels qui sont notre richesse.

Merci d'avance de votre confiance



FABIEN BIEVELEZ

Buzet
43 ans; 2 enfants
Marié
Gestionnaire
de projet

Après 20 ans passés à Pont-à-Celles, j'ai eu envie de m'investir davantage dans la vie de notre belle commune. Mon objectif ? Faire bouger les choses ! Au sens figuré pour insuffler une nouvelle énergie à la dynamique communale mais aussi et surtout, au sens propre ! Sportif, je suis actif dans plusieurs clubs et associations en lien avec la pratique du sport et la défense des infrastructures sportives intérieures ou extérieures de l'entité. Le sport et la jeunesse sont au centre de mes préoccupations ! Pour une ville qui bouge !



PAULIEN KNAEPEN

Buzet
21 ans
Étudiante en droit

Sensible au bien-être et à l'épanouissement des autres, résidant depuis toujours dans l'entité, j'ai la volonté de m'engager pour les citoyens de Pont-à-Celles ! Mes priorités ? Le vivre ensemble : notamment par des projets intergénérationnels, éducatifs et culturels concrets. Prévention et sécurité sont aussi au centre de mes préoccupations ! Malgré mon jeune âge, je suis engagée depuis plusieurs années dans diverses associations de mon université ainsi que dans le folklore de celle-ci... Vos intérêts sont ma priorité !



SERGE DELCHAMBRE

Luttre
2 enfants; Marié
Directeur de marchés
dans le secteur
de l'énergie

Habitant Luttre depuis 25 ans, je suis marié avec Nathalie et l'heureux papa de Marie (23 ans) et Thomas (16 ans). Titulaire d'un master en Sciences Economiques Appliquées à l'Université de Mons obtenu en 1982, puis d'une spécialisation en Marketing Stratégique Industriel (Insead) et en Management International (Merick School). Après un début de carrière dans la grande distribution, j'ai été Directeur Général Europe d'un grand groupe de services en informatique. Aujourd'hui, je suis Directeur de Marché Corporate des secteurs industriels Transports (Automobiles, Aéronautiques, Aéroports) et Agro-alimentaire au niveau mondial pour le groupe ENGIE. Passionné par la mobilité alternative tant électrique qu'au gaz naturel ou à l'hydrogène, je serai très attentif aux défis liés à la Transition Énergétique ainsi qu'à l'évolution des marchés de l'énergie. Enfin, je suis actif au sein de la vie associative de notre commune comme Vice-Président du club de basket 'La Jeunesse Sportive' de Luttre.



ALEXIA THIELEMS

Pont-à-Celles
29 ans; Mariée
1 enfant
Attachée parlementaire

J'habite la commune de Pont-à-Celles depuis ma naissance en octobre 1988, d'abord avec mes parents et ma grande sœur, puis aujourd'hui avec mon mari et ma fille née en octobre 2017. Après deux Masters en Droit et en Notariat à l'UCL, j'ai travaillé 5 ans dans une association de Notaires. En avril 2017, j'ai commencé une nouvelle vie professionnelle en tant qu'attachée parlementaire. Je suis convaincue que chaque défi est une opportunité de changer positivement les choses. Je me présente donc sur la liste MR de Pont-à-Celles avec comme ambition d'améliorer la propreté de notre commune et de booster la mobilité douce en assurant plus de sécurité aux piétons et aux cyclistes, notamment par la réfection, l'entretien régulier et, à certains endroits, la création de trottoirs et de pistes cyclables. Votre confiance transformera ces ambitions en réalité.



BILLY SLUYS

Thiméon; 29 ans
En couple; 3 enfants
Agent technique
dans une Société
de logement public

Originaire de Thiméon, j'habite ce beau village depuis toujours avec mes 3 enfants et ma compagne. Travaillant comme agent technique pour une société de logement public située à Namur, je souhaite devenir acteur du développement de notre belle commune. Mes principaux objectifs seront d'assurer une bonne qualité de vie, de développer le commerce de proximité, de donner la possibilité aux jeunes de s'épanouir dans notre commune, et enfin de valoriser notre patrimoine.